



Demande de permis de construire – Constructions agricoles, annexe AGR-8

Activité accessoire non agricole

(hébergement, restauration et élevage divers)

Les activités accessoires sont réservées aux seules entreprises agricoles (> 1.0 UMOS) et doivent être exercées dans les bâtiments centraux de l'exploitation et former avec cette dernière une unité. Le caractère agricole doit rester pour l'essentiel inchangé et l'activité ne doit pas entraîner d'effets indésirables (équipement, stationnement, etc.). L'activité ne peut être exercée que par l'exploitant de l'entreprise agricole ou sa famille au sens proche. L'activité ne peut être exercée que dans des constructions ou installations devenues inutiles à l'agriculture. Une distinction est faite entre les activités accessoires ayant un lien étroit avec l'entreprise agricole et celles pour lesquelles ce lien fait défaut. Pour les premières, des agrandissements mesurés sous forme de constructions annexes ou mobilières peuvent être autorisés (au maximum 100 m²). Pour les secondes, la dépendance de la survie de l'exploitation au revenu complémentaire doit être démontrée. Dans le cas des centres d'exploitation temporaires (estivage), des activités de restauration ou d'hébergement (repas, gîte) sont seules admises. La période d'exploitation, limitée, correspond à celle pendant laquelle le bétail est à l'alpage.

Objet de la demande

- Activité d'hébergement et restauration (ex. agritourisme) Elevage divers (ex. aquaculture, héliciculture)
 Artisanat et autres services
(ex. atelier, salon de coiffure, prestations sociothérapeutiques)

Données générales

N°(PID) de l'entreprise agricole :

N°(PID) de l'exploitation d'estivage :

Teneur d'alpage, durée du bail :

N°ECAB du bâtiment principal :

Hébergement et restauration

Restauration :	Situation actuelle		Situation projetée	
capacité (nombre de places int./ext.)	<input type="text"/>		<input type="text"/>	
- boissons alcoolisées	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
- produits de la ferme ou de l'estivage	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
- restauration froide	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
- restauration chaude	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Hébergement :	Situation actuelle		Situation projetée	
- capacité (nombre de places)	<input type="text"/>		<input type="text"/>	
- aventure sur la paille	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
- chambres sans possibilité de cuisiner (B&B)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
- dortoirs	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Elevage divers :	Situation actuelle	Situation projetée
------------------	--------------------	--------------------

Description, type d'élevage :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Capacité de production annuelle :	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Artisanat, autres services :

	Situation actuelle	Situation projetée
Description, type de service :		

Organisation

Direction de l'activité accessoire : Chef d'exploitation Conjoint/e autre, à préciser
Personnel engagé : Oui Non si oui, nombre

Temps consacré à l'activité accessoire :

par la direction : heures hebdomadaires
par les employés : heures hebdomadaires

Composition des revenus

	revenu actuel en %	revenu envisagé en %
Commercialisation de la production agricole	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Transformation et vente directe de produits agricoles	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Activité accessoire : <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre activité professionnelle : <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Viabilité structurelle (voir art. 34 al. 4 let. c OAT)

La reprise de l'exploitation agricole :

- n'est pas encore d'actualité, car l'avenir de l'exploitation est assuré, par le/a requérant/e, sur une durée d'au moins 15 ans.
- n'est pas pertinente, car objet de minime importance*.
- sera assurée par (nom, date de naissance, formation achevée) :

* Sont considérés comme des objets de minime importance : des travaux d'entretien, des rénovations sans transformation, des objets temporaires et réversibles, etc.

Annexes à joindre

- Une attestation d'entreprise agricole (Autorité foncière cantonale, 1701 Fribourg)
- Un concept de gestion/business plan, expliquant les liens économiques et structurels du projet avec l'exploitation agricole (description de l'activité, revenus envisagés, organisation, charge en personnel, gestion du temps, etc.)
- Le formulaire AGR-12 ou un budget économique complet pour la viabilité économique - selon l'importance du projet

Les documents confidentiels sont à adresser, directement à : Grangeneuve, secteur Ressources, rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux

Le/a requérant/e atteste que les indications ci-dessus et les documents joints sont exhaustifs et exacts. Sans quoi, notre section sera contrainte de rendre un préavis défavorable.

Lieu, date, signature :